





TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Direction des Services de l'Agriculture, de la Forêt et de la pêche Bureau d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire BP 19 MATA-UTU 98600 WALLIS ET FUTUNA

Tél.: (681) 72 28 34 - Mél: bivap@agripeche.wf

DE: Organisation de protection des végétaux SIVAP – Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire A: Organisation de protection des végétaux de Il est certifié que les produits végétaux ci-après désignés ont été inspectés et sont estimés indemnes d'ennemis dangereux pour les végétaux, selon les règles établies par la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux. Exportateur Destinataire Désignation du ou des produit(s) Noms scientifiques - nombre Si permis d'importation correspondant: N° de permis d'importation et date

Origine	Provenance

Pays Destinataire		

Déclarations additionnelles

LEGUMES FRAIS:

Légumes fruits : - attestation que le pays d'origine est indemne de *Ceratitis capitata, Bactrocera cucurbitae* et *Bactrocera dorsalis* - attestation que les légumes ont été produits dans des potagers situés à plus de 80 km de tout lieu où auraient été aperçus des spécimens des trois espèces ci-dessus dans les 12 derniers mois OU qu'ils ont été traités selon un procédé reconnu efficace pour la destruction des œufs et larves (fumigation, froid, chaleur ou trempage dans une solution insectide).

Poireaux, ciboule, ciboulette : - Absence de racines - Attestation que la région d'origine est indemne d'*Urocystis cepulae* (charbon), de *Peronospora destructor* et des mouches de l'oignon.

Traitement			
Produit utilisé (matière active)			
Concentration			
Durée			
Température			
Date de Traitement			

Date d'exportation	Mode de transport

Lieu de délivrance : Wallis,

Date:

Nom, prénom et signature du certificateur autorisé :